

# LE PETIT GUIDE DU **COMPOSTAGE**



# POURQUOI COMPOSTER ?

Composter ses déchets alimentaires et ses déchets de jardin, c'est leur donner une seconde vie !



Pour réduire d' $\frac{1}{3}$  le volume de vos déchets



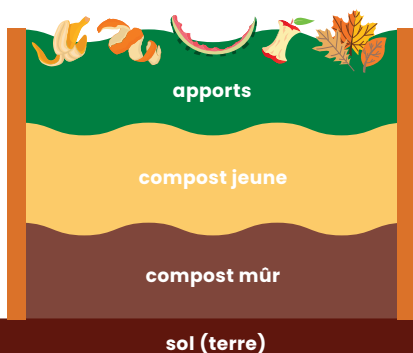
Pour fabriquer du compost, un fertilisant 100% naturel



Pour redonner à la nature ce qu'elle a créé

## Le compostage, késako ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition des matières organiques par les micro-organismes du sol en présence d'oxygène et d'humidité. Après quelques mois, on obtient un produit comparable à un engrais naturel de bonne qualité, le compost.



## Les habitants du compost



Bactéries, champignons, vers rouges, cloportes... Ils décomposent et digèrent vos apports pour en faire du compost.

# COMMENT COMPOSTER ?



## Où installer son composteur ?

Idéalement, le composteur doit être positionné pas trop loin de la maison, sur une surface plane, à même le sol et de préférence dans une zone semi-ombragée.



## Quelques outils

- Un bioseau ou un récipient avec un couvercle pour transporter ses déchets alimentaires jusqu'au composteur.
- Une fourche pour brasser, aérer et retourner le compost.
- Une griffe pour étaler la matière et bien mélanger à chaque apport.
- Un sécateur pour fractionner les déchets en petits morceaux.



## En tas ou en bac ?

L'utilisation d'un bac présente surtout un avantage d'ordre esthétique. Il permet aussi un gain de place et une protection contre les rongeurs et animaux domestiques.



# QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

## Les déchets du jardin

### Les déchets humides



**déchets du  
potager**



**herbes indésirables  
non montées en graines**



**fleurs et plantes  
fanées**

### Les déchets secs



**branchages  
broyés**



**feuilles mortes**



**tontes de gazon  
séchées**



**foin, paille  
(en petite quantité)**



**copeaux et sciures  
de bois non traités**

# Les déchets de la cuisine

## Les déchets humides



épluchures de fruits et légumes (agrumes en petite quantité)



marcs de café et sachets de thé



restes de repas d'origine végétale (riz, pâtes...)

## Les déchets secs



coquilles d'oeuf écrasées



noyaux et coquilles de fruits



morceaux de pain (en petite quantité)



mouchoirs, essuie-tout



cartons bruns (en petite quantité)



sacs en papier kraft (en petite quantité)

## Non compostables



os et arêtes



sacs plastiques, biodégradables, compostables



coquilles de crustacés

## Déconseillés



restes de viandes et de poissons



produits laitiers

# LES GESTES INCONTOURNABLES POUR RÉUSSIR SON COMPOST



**1. Équilibrer les apports**  
2/3 de déchets humides et 1/3 de déchets secs



**2. Privilégier les petits morceaux**  
pour faciliter le travail des décomposeurs



**3. Mélanger**  
systématiquement à chaque apport toutes les matières



**4. Brasser et aérer**  
le compost régulièrement sur les 30 premiers centimètres afin de décompacter le mélange



**5. Surveiller l'humidité**  
le mélange ne doit être ni trop sec ni trop humide. Trop humide, il manque d'aération et dégage de mauvaises odeurs et trop sec, il ne se décompose pas.



# LA RÉCOLTE DU COMPOST

Au bout de plusieurs mois (entre 6 mois et 1 an), vous disposez de compost mûr que vous allez pouvoir utiliser dans votre jardin.

## Après 3 mois

De couleur brune mais assez grossier, le compost est **jeune**. Il peut s'utiliser en paillage pour protéger et nourrir le sol.

## Après 9 mois

Le compost produit est **mûr**. Bien décomposé, homogène et d'une couleur sombre, il est parfait pour fertiliser le sol.

## Après 18 mois

Le compost s'apparente à de **l'engrais naturel**. Il s'utilise en support de culture au pied des massifs ou dans les jardinières pour favoriser la croissance des plantes.



## Conseils d'utilisation

- **Au potager** : adaptez les apports au besoin des plantes.
- **En paillage** : au pied des arbres, arbustes et massifs floraux.
- **Pour les plantes en pot ou en jardinière** : en mélangeant 1/3 de compost à 2/3 de terre.



# FOIRE AUX QUESTIONS

## Quand peut-on composter ?

Toute l'année. La période idéale pour débuter est le printemps en prévoyant un stock de matière sèche (broyat, feuilles mortes...) pour équilibrer les apports.

Le processus ralentit l'hiver avec la baisse des températures.

## Le compost sent-il mauvais ?

Non, un compost bien géré ne dégage pas de mauvaises odeurs. Pour les éviter, brassez régulièrement votre compost et n'oubliez pas d'ajouter de la matière sèche.

## Le compostage attire-t-il les rongeurs ?

Si les consignes indiquées dans ce guide sont respectées, le composteur n'attire pas spécialement les rongeurs.

Afin de prévenir leur apparition, un brassage régulier est préconisé.

## Est-ce que composter prend du temps ?

Pas vraiment. En respectant l'équilibre des apports, le compostage ne nécessite que 5 à 15 minutes par semaine, pour ajouter des déchets et brasser le tas de compost.



## Les quantités de compost produites sont-elles importantes ?

La réduction en volume est importante lors du processus de compostage (évaporation de l'eau et dégradation des déchets). Ainsi, 4 kg de déchets compostables produisent environ 1 kg de compost. Donc pas d'inquiétude !

## Peut-on déposer des sacs compostables / biodégradables ?

Non. Ces sacs sont composés de 30 à 80% de matière biosourcée. Ce pourcentage indique qu'ils peuvent encore contenir jusqu'à 70% de matière fossile !

## Comment vérifier l'humidité du compost ?

Prenez une poignée de compost dans votre main et pressez-la. Si vous arrivez à former une boule, l'humidité est bonne. Si l'eau coule comme si vous pressiez une éponge, votre compost est trop humide. Si le compost est friable, il est trop sec.

## Que faire en cas de mauvais équilibre des matières ?

Si votre compost est trop sec, ajoutez des matières humides, arrosez-le ou laissez la trappe ouverte si vous avez un composteur. A l'inverse, s'il est trop humide, ajoutez des déchets secs ou étalez-le quelques heures au soleil.

## Le compost fume, est-ce normal ?

Oui, c'est le signe d'une bonne activité des micro-organismes dans le composteur. Une montée en température qui se maintient quelques jours permet de détruire de nombreuses graines indésirables et certaines maladies des plantes.

# SOS COMPOSTEUR



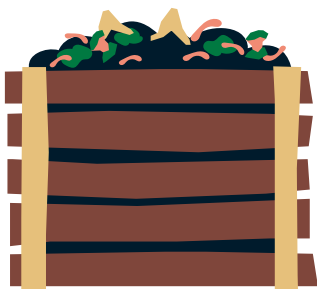
**Décomposition trop lente /  
peu de réduction de volume = Exposition du  
composteur au vent et au soleil / manque de  
matières humides**

Modifier l'emplacement du composteur / arroser  
ou ajouter des matières humides et mélanger.



**Présence de  
moucheron =  
Déchets humides et  
riches en sucre en  
trop grande quantité  
en surface**

Remuer et aérer.  
Recouvrir de  
matières sèches.



**Apparition de  
mauvaises odeurs =  
Manque d'air  
ou trop d'humidité**

Ajouter de la matière  
sèche (broyat, feuilles  
mortes) et brasser le tas.



**Présence de moisissures,  
champignons, fourmis =  
Compost trop sec**

Ajouter des matières  
humides et arroser si besoin.



**Présence de  
gros vers blancs =  
Ce sont des larves de  
cétéoine qui décomposent  
la matière sèche**

Les laisser dans le  
composteur.

# JARDINAGE AU NATUREL



En complémentarité avec le compostage, il permet de réduire efficacement les quantités de déchets verts et de déchets dangereux collectés et traités.

## Le mulching

**Consiste à laisser la tonte sur place (elle se décompose naturellement)**

- Plus de tonte à ramasser et à gérer
- Enrichit le sol
- Limite la pousse des herbes indésirables

## Le broyage

**Consiste à broyer des végétaux pour pouvoir les utiliser au jardin**

- Permet d'obtenir du broyat, ressource utile pour le jardinage et le compostage
- Adapté à de nombreux végétaux
- Permet de traiter des volumes importants

## Le paillage

**Consiste à couvrir le sol avec une couche de résidus de végétaux**

- Maintient l'humidité du sol
- Limite la pousse des herbes indésirables
- Protège et enrichit le sol
- Favorable à la biodiversité du sol



**Gain de temps :**  
moins d'aller-retour  
en déchetterie,  
moins de  
désherbage



**Faire des économies :**  
d'eau pour l'arrosage  
des plantes et du jardin,  
de carburant, d'argent  
en évitant d'acheter des  
amendements dans  
le commerce

# **POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ-NOUS**

**Communauté de Communes du Val de l'Oise**

1, route d'Itancourt  
02240 Mézières-sur-Oise

Tél. : 03 23 66 86 94

Mail : [contact@ccvo.fr](mailto:contact@ccvo.fr)

